LE SÉNAT A TENU HIER UNE COURTE SÉANCE

Réuni, hier, à 15 h. 10, sous la présidence de M. Jeanneney, le Sénat a tenu une courte séance, au cours de laquelle il a adopté sans débat :

1° Le projet de loi, adopté par la Chambre, modifiant et complétant les articles 3 et 4 de la loi du 21 août 1912 relative à l'enseignement départemental et communal de l'agriculture et l'article 2 de la loi du 9 août 1921 relative à l'organisation de l'enseignement agricole ;

2° La proposition de loi, adoptée par la Chambre, tendant à modifier les articles 228, alinéa 3, et 313, alinéa 2, du code civil, proposition tendant à abréger le délai de viduité exigé des veuves en cas de remariage.

Après un échange d'observations entre MM. Paul Strauss, Barthou, Labrousse et Justin Godart, on renvoie à mardi prochain, en raison de l'absence du ministre du Budget, la suite des discussions du projet de loi portant modification de la loi sur les aliénés.

Séance levée à 16 heures.

LES DEMANDES DE POURSUITES POUR L'AFFAIRE DE FRAUDES FISCALES

On a distribué hier au Sénat les demandes en levée d'immunité parlementaire concernant MM. Jourdain, Schrameck et Viellard. On sait que ces demandes ont trait à l'affaire des fraudes fiscales.

Les bureaux désigneront prochainement les membres de la commission qui devra se prononcer sur ces demandes.

LES CANDIDATS A LA COMMISSION SÉNATORIALE DES FINANCES

Le groupe de l'Union démocratique et radicale a désigné comme candidats à la commission des finances, MM. Edmond Cavillon, André Lebert, Charabot et Mahieu.

VITTEL = ARTHRITISME
GRANDE SOURCE
POUR LA GOUTTE ET LES REINS
SOURCE HEPAR
POUR LES VOIES BILIAIRES

L'ANNIVERSAIRE DE L'ENTRÉE DES TROUPES FRANÇAISES A STRASBOURG

A l'occasion du 22 novembre, anniversaire de l'entrée des troupes françaises à Strasbourg, une brillante revue a eu lieu hier après-midi, sur la place occupée par une foule énorme, sous la présidence du général Gouraud, gouverneur militaire de Paris, entouré de M. Maringer, ancien haut-commissaire ; de M. Rolland Marcel, préfet du Bas-Rhin ; Mgr Ruch, évêque de Strasbourg ; des généraux Walch, gouverneur militaire de Strasbourg ; Jeanpierre, commandant la 20e région ; Zoprandier, Millet, Bois, Reibell, etc.

Après la revue, le général Gouraud, acclamé par la population, s'est rendu à pied, à l'Université, pour assister à la rentrée solennelle des facultés.

L'ÉQUIPAGE DE L' « ARTIGLIO » FÊTÉ DANS SON PAYS NATAL

Lundi soir, a eu lieu, au théâtre de Viareggio, la remise des médailles offertes, par leur ville natale, aux scaphandriers et marins de « L'Artiglio ».

Au nom du secrétaire du parti fasciste, le secrétaire fédéral a remis les médailles aux familles des scaphandriers Bargellini, Gianni, Franceschi et Cortopassi, tués dans l'explosion de « L'Artiglio », et aux scaphandriers Raffaelli, Mancini, Sodini et Lenci, ainsi qu'aux marins.

LA SANTÉ DE M. MAC DONALD EXIGERAIT UN REPOS DE PLUSIEURS SEMAINES

Il se confirme que l'état de santé de M. Mac Donald laisse à désirer. Bien que dans les milieux officiels on ne témoigne aucune inquiétude immédiate sur les conséquences que peuvent avoir pour le chef du gouvernement un surmenage de plusieurs mois, on ne reconnaît pas moins que M. Mac Donald se trouve actuellement très fatigué et qu'un repos de quelques semaines lui est nécessaire.

Aucune décision, dit-on, n'a encore été prise par le premier ministre, auquel ses médecins conseillent soit un séjour prolongé à la campagne, soit une croisière en Méditerranée.

UN FILOU EXPLOITE LA CRÉDULITÉ DES CHOMEURS

Depuis quelque temps, de nombreux chômeurs venaient se plaindre dans les commissariats des agissements d'un escroc particulièrement habile. Le filou avait coutume d'aborder près des bureaux de chômage, les malheureux sans-travail. Après s'être plaint avec eux de la dureté des temps il leur demandait s'ils possédaient les permis de conduire. Devant l'affirmative, il conte à son interlocuteur l'histoire suivante : « Je connais très bien M. X..., commissaire divisionnaire à la préfecture de police, donnez-moi votre permis et venez avec moi, je vais peut-être vous trouver du travail ».

Devant la porte de la Préfecture, il priait son nouvel ami mis en confiance de lui confier ses papiers et 200 francs pour le prix de l'inscription, puis il disparaissait dans les dédales de la Préfecture. La victime attendait en vain son retour.

Un signalement assez complet a été fourni aux enquêteurs.

Il n'y a pas d'aliments indigestes

Il n'y a que des estomacs plus ou moins capricieux. Si certaines choses vous sont défendues, mangez-en dorénavant hardiment et sucez à la fin du repas deux Pastilles digestives Rennie, vous ne serez pas le moins du monde incommodé. Le Digestif Rennie fournit à l'estomac des sucs digestifs en abondance, et grâce à lui vous pouvez digérer tous les aliments. Toutes pharmacies : 3 fr. 95 la boîte ; 12 fr. 75 le grand flacon (pastilles ou poudre).

LE PROJET D'AMNISTIE

La commission de législation civile et criminelle, réunie sous la présidence de M. Albert Sérol, a décidé, conformément aux conclusions du rapporteur du projet d'amnistie, d'étendre l'amnistie aux infractions à la réglementation du travail, aux infractions en matière de chasse et de pêche, aux infractions en matière de grande et de petite voiries, enfin, aux infractions aux lois sur les loyers.

La commission continuera l'examen de l'amnistie aujourd'hui mercredi.

M. Hoover accepterait une suspension du paiement des dettes de guerre

D'après une dépêche de New-York, une haute autorité de Washington a affirmé que le président Hoover est partisan d'une suspension des paiements des dettes à partir du 15 décembre, en attendant que la question d'une révision générale ait été prise en considération.

Les recommandations qu'il pourra présenter au Congrès à ce sujet dépendront de la façon dont M. Roosevelt partagera son point de vue.

LES AMÉRICAINS VONT-ILS ENFIN POUVOIR BOIRE DE LA BIERE ?

Après s'être entretenu avec le président Hoover à la Maison-Blanche, M. Britton, membre du parti républicain à la Chambre des représentants, a affirmé que le président n'opposerait pas son veto au projet de loi que le Congrès pourrait voter, en décembre, pour autoriser la vente de la bière.

Plus d'étouffements Plus d'oppressions

Voici ce qu'écrit Mme Vve Desobry, à Wamin :

« Depuis que je prends du Santos, mon emphysème s'améliore considérablement. Je ne tousse plus, je n'ai plus d'étouffements ni d'oppressions, je ne suis plus congestionnée. »

Un sirop vous a-t-il jamais apporté les mêmes soulagements ? Le Santos est un extrait végétal concentré, trois fois plus actif que les sirops. Il triomphe de toutes les maladies des bronches : bronchite, toux chronique, catarrhe, étouffements.

8 fr. 80 le flacon, toutes pharmacies. 1887

Mrs MOLLISSON TENTERA DE BATTRE LE RECORD LE CAP-LONDRES

On annonce que Mrs Mollisson a décidé de tenter de battre le record de durée du vol Le Cap-Angleterre, vers le milieu de décembre, sans être accompagnée.

Changement de Lune

Soyez prudent : nettoyez l'intestin de vos enfants. Faites la fameuse cure de trois jours de bon « Vermifuge Lune » : elle coûte 5 fr. 25 (pharmacies) et ferme la porte à la maladie en tuant tous les Vers, même les microscopiques.

L'ANNIVERSAIRE DE LA MORT DE M. LOUCHEUR

M. Edouard Herriot, président du conseil, ministre des affaires étrangères, s'est fait représenter par M. Marcel Ray, chef adjoint de son cabinet, au service qui a été célébré, en l'église Saint-Pierre-de-Chaillot, pour l'anniversaire de la mort de M. Loucheur.

Du sang propre une peau nette

Les boutons d'acné, les clous, ne sont que des manifestations extérieures de l'âcreté sanguine. Pour vous en délivrer, il faut dépurer votre sang. Le moyen le plus sûr, le plus rapide, c'est de faire une cure de Boisson Blanche de l'Abbé Magnat. Ses vertus dépuratives sont si fortes que vous verrez disparaître en quelques semaines, parfois même en quelques jours, les maladies de peau les plus anciennes et les plus rebelles : acné, clous, eczéma, sycosis, psoriasis, herpès, etc. Le flacon de Boisson Blanche (pour 1 litre), 7 fr. 95 ; le triple flacon (pour 3 litres), 19 fr.80, ttes phies. 1137

LE NOUVEAU BATONNIER DE L'ORDRE DES AVOCATS DE PARIS

Hier après-midi, ont eu lieu les élections pour le nouveau bâtonnier, en remplacement de M. Léouzon Le Duc, décédé.

C'est Me Emile de Saint-Auban qui a été élu, par 683 voix sur 736 votants.

Le nouveau bâtonnier a été salué aussitôt par Me Fernand Payen, bâtonnier en exercice, qui a loué en lui le journaliste, l'écrivain et le grand avocat.

T. S. F.

RADIO P.T.T. NORD A LILLE (265 m.). *Mercredi 23 novembre.* — 12 h. 30 : Concert organisé par l'Association de Radiophonie du Nord intermédes en musique reproduite. — Programme : Le gladiateur (Sousa) ; Les Noces de Figaro (Mozart) : Le dernier amour (Gung.l) ; La Veuve joyeuse : La route est belle (Szulc) ; Mistigri (Gromon) ; La fuse bleue (Georges Aubry) ; Sérénade aux étoiles (Joseph Rico) ; Semper fidelis, marche (Sousa) — 13 h. 30 : Informations, cours économique, arrivée des navires au port de Dunkerque cours des valeur. — 15 h. : Relais de l'Ecole Supérieure des P.T.T. pour la diffusion de la Matinée Artistique réservée aux aveugles. — 17 h. : Retransmission depuis Strasbourg de la musique de jazz. — 18 h. : Concert de musique variée organisé par l'Association de Radiophonie du Nord, avec le concours de MM. Vanhée, clarinettiste ; Vandervelden, violoniste ; Robillard, violoncelliste et Hespel, pianiste. — Programme : Samson et Dalila, fantaisie sur l'opéra ; Un soir de fête à La Havane ; Rapsodie ; Allegretto, concerto pour clarinette ; Dardanus vieux ; Introduction et humoresque pour violon — 19 h. : Quart d'heure de musique reproduite. — 19 h. 15 : Cours, communiqués informations, résultats du tirage des primes de la veille. — 19 h. 30 : Quart d'heure de musique reproduite. — Programme (extraits de films) : Rive Gauche ; Cœur de Lilas. — 19 h. 45 : Quart d'heure de musique reproduite. — 20 h. : Concert organisé par l'Association de Radiophonie du Nord, avec le concours de l'orchestre Radio-P.T.T.-Nord, de Mme et M. Lecomte. — Programme : La Dame de pique ; Faust ; Joli printemps (Paul Lincke) ; Les Dragons de Villars ; Washington-Post. — 21 h. : Tirage des primes. — Les Saltimbanques : Création de « Auscultez-moi », opérette moderne en un acte, de Delamey ; Le Comte de Luxembourg. — 22 h. : Emission des adhérents (disques demandés).

ECOUTEZ UN RADIALYS !!!

RADIO-PARIS (1.724 m. 1). — 7 h. 45 : Musique enregistrée. — 12 h. : Causerie pédagogique. — 12 h. 15 : Boccace (Suppé). — 12 h. 30 : Concert d'orgue : Rose-Marie ; Le Cygne ; Les Cloche de Corneville ; Petit mensonge joyeux (Donaldson) ; Aimer, boire et chanter, valse (Strauss). — 13 h. : Concert : Les Forains (Varney) ; Cydalise (Lecocq) ; Les Travaux d'Hercule (Cl. Terrasse) ; L'Amour masqué (Messager) ; Les Bavards (Offenbach). — 18 h. 10 : Causerie agricole : Silos à fourrage, par Tony Ballu ingénieur agronome. — 18 h. 40 : Cours d'allemand. — 19 h. : Causerie médicale, par le docteur Gougerot. — 19 h. 20 : Orchestre : Clair de lune (Novak) ; La Belle au bois dormant (Tchaïkowsky) ; Hymne à la rivière ; Le savoir (Alex. Georges) ; Brise de mer (Gast. Lemaire) ; Barques au clair de lune (Paul Fièvet). — 20 h. : Faust.

TOUR EIFFEL (1.445 m. 6). — 12 h. 30 : Concert : La vieille boîte à musique de Séverac ; Rienzi (Wagner) ; Philis de Séverac), etc. — 17 h. 45 : Le journal parlé. — 19 h. 30 : Le quart d'heure du poète — 19 h. 45 : Demi-heure récréative pour la jeunesse. — 20 h. 25 : Concert symphonique : Mireille (Gounod) ; Suite provençale (G. Barbé) ; Chansons populaires de la Provence harmonisée, par Fontbelle, pour quartuor vocal ; Première étude polytonale ; Nocturne ; Un vent léger courbe les branches (Fontbelle) ; Symphonie en si bémol (Beethoven).

POSTE PARISIEN (328 m. 2). — 12 h. 5 : Opérette : La Belle Hélène ; La Vie Parisienne ; Monsieur Beaucaire ; L'Amour masqué ; Ma bienaimée (Lehar) ; Avoir celui qu'on aime (H. Verdun) ; Si les taxis n'avaient pas d'ailes (Verdun) ; La Veuve Joyeuse. — 19 h. 30 : Concert. — 13 h. 40 : Musique enregistrée. — 19 h. : Mélodies. — 19 h. 30 : Orchestre viennois. — 20 h. 30 : Festival Franz Lehar. — 22 h. 10 : Orchestre.

RADIO-ALGER (363 m. 6). — 19 h. : Chants d'opéras italiens. — 19 h. 45 : Accordéon. — 20 h. 15 : Molière : Monologue d'Arpagon ; Les Précieuses ridicules. — 20 h. 45 : Concert : Rapsodie mauresque (Cassar) ; Mélodies arabes (Pérez) ; danse arabe, extraite du ballet Casse-noisette (Tchaïkowsky) ; Suite algérienne (Saint-Saëns) ; Deux chants de nomades (Barbès) ; Bourandja (Barbès) ; Antar (G. Duponti). — 21 h. 45 : Danse.

RADIO-STRASBOURG (345 m. 2). — 17 h. : Jazz. — 18 h. : Récital de solistes. — 19 h. 45 : Disques : Le Barbier de Séville ; Richard cœur de lion ; La Vie de Bohême ; La Damnation de Faust ; Chant provençal (Massenet) ; La Basoche ; La Mascotte ; Le Grand Mogol ; Beau gondolier (Borel-Clerc) ; Tango d'amour (Brousse) ; La Dame de Monte-Carlo (Taylor) ; Le Vagabond Roi (Friml). — 20 h. 30 : Orchestre municipal : Concerto (Schumann) ; Nocturne ; Procession (Franck) ; Divertissement sur un thème pastoral (Pierné) ; L'Invitation au voyage ; Phidylé (Duparc) ; Le livre des Danseries (Migot. — 22 h. 30 : Danse. — 23 h. : Concert.

RADIO-TOULOUSE (385 m. 1). — 17 h. 30 : Orchestre : Samson et Dalila (Saint-Saëns) ; Fra Diavolo (Auber) ; Lakmé (Delibes). — 17 h. : Chansonnettes. — 18 h. 15 : Orchestre argentin. — 18 h. 30 : Trompes de chasse. — 18 h. 45 : Les Brigands (Offenbach) ; Lakmé (Delibes). — 19 h. : Cortège (Debussy). — 19 h. : Accordéon. — 19 h. 45 : Balalaïkas et chants russes. — 20 h. : Orchestre. — 20 h. 20 : Scènes comiques. — 20 h. 45 : Musique militaire. — 21 h. : Orchestre viennois. — 21 h. 30 : Extraits de films sonores. — 21 h. 45 : Orchestre symphonique. — 20 h. 30 : Concert. — 23 h. : Récital de violon. — 23 h. 15 : Chansons espagnoles. — 22 h. 20 : Concert ang lais.

NATIONAL (1.554 m. 4). — 12 h. : Orgue. — 12 h. 45 : Orchestre. — 13 h. 30 : Gramophone. — 15 h. 30 : Orchestre : Concerto en mi bémol (Beethoven) ; Symphonie (Dvorak). — 16 h. 45 : Orgue. — 18 h. 30 : Musique de Brahms. — 20 h. 15 : Orchestre : Bérénice (Haydn) ; Concerto en ré (Haydn) ; Symphonie du Nouveau Monde (Dvorak). — 22 h. 35 : Danse.

LONDRES REGIONAL (355 m. 9). — 16 h. 45 : Quatre lyrics d'amour indien (Woodforde) ; O divine fleur (Haydn) ; Mélange de comédie musicale (arr. Gustard). — 18 h. 30 : Les Maîtres chanteurs (Wagner). — 20 h. : Music-hall. — 21 h. 40 : Le quatrième homme, comédie. — 21 h. 55 : La dernière veille, transcription de l'affaire Dreyfus. — 22 h. 35 : Danse.

STUTTGART-MUHLACKER (360 m. 6). — 16 h. : Francfort. — 18 h. 30 : Francfort. — 20 h. 15 : Concert : Bérénice (Haendel) ; Symphonie en ré majeur (Mozart) ; Concerto en ré majeur (Haydn). — 21 h. 45 : Londres.

RADIO-BRUXELLES (509 m. 3). — 12 h. : Concert. — 13 h. 10 : La Traviata (Verdi). — 17 h. : Musique enregistrée. — 20 h. : Concert. Marche des Cadets (Sousa) ; Piccolino (Guiraud) ; Suite de valses (Romans) ; Canzonetta (Lerion), etc. — 21 h. : Un voyage en zeppelin (Mannecke) ; Hans le joueur de flûte (Ganne) ; Nox (Barbier) ; Vienne, mon bien-aimé (Chaminade) ; Les moulins qui chantent (Van Oost) ; Sérieux et plaisant (Komzak) ; John Strauss (Morena) — 22 h. 10 : Musique enregistrée.

RADIO-VARSOVIE (1.411 m. 3). — 15 h. 55 : Disques. — 16 h. : Disques. — 17 h. : Danse. — 18 h. : Divers. — 19 h. : Violoncelle et piano : Sonate en sol mineur (Haendel) ; Adagio (Vivaldi) ; Sicilienne (Haendel) ; Les Chérubins (Couperin) ; Sonate en do majeur (Boccherini) ; Après un rêve ; Sicilienne Pilense (Fauré) ; Intermezzo (Granados). — 20 h. 10 : Récital de piano : Prélude et fugue en la mineur (J.-S. Bach) ; Pastorale et Capriccio (Scarlatti) ; Sonate en mi bémol majeur (Beethoven) ; Reflets dans l'eau (Debussy), etc. — 21 h. 15 : Disques. — 22 h. : Danse.

LANGENBERG (472 m. 4). — 16 h. : Concert. — 19 h. : Concert. — 20 h. 15 : Relais de Londres. — 21 h. 30 : Danse. — 21 h. 50 : Musique légère. — 22 h. 15 : Danse.

NOS COLONIES

Madagascar est une île heureuse

Le courrier de Madagascar nous apporte le texte du discours prononcé par le gouverneur général Léon CAYLA, devant les délégations économiques et financières de cette colonie.

Chaque année, l'ouverture de la session offre ainsi une occasion, au maître du navire, de faire le point. On regarde en arrière les douze mois écoulés pour mesurer le chemin parcouru, évoquer l'œuvre accomplie, les difficultés vaincues. On regarde aussi en avant et l'on s'efforce de découvrir à l'horizon, les nouveaux écueils, afin de tracer la meilleure ligne vers les prochaines escales.

La crise mondiale

Le navire malgache, comme tous les autres vaisseaux des deux hémisphères, navigue depuis trois ans dans la tempête. La « Grande Crise », qui sera peut-être dans l'histoire universelle un événement aussi important que la « Grande Guerre », n'a épargné aucune terre civilisée. Le bouleversement a été ressenti partout. Ses répercussions se sont avérées particulièrement sévères dans les domaines coloniaux, dont la fortune est étroitement liée aux intérêts métropolitains. L'Empire Britannique a souffert plus que la France d'outre-mer. Mais cette dernière n'en a pas moins été sérieusement atteinte par l'orage. L'Eldorado indochinois lui-même, connaît la période des vaches maigres.

L'Afrique, pas plus que l'Asie, n'a été épargnée. Et depuis trois ans, chacune de nos possessions lutte avec ses moyens et fait face au grain en attendant l'arc-en-ciel.

Aucun bâtiment ne s'est laissé désemparer. Mais tous n'ont pas offert à l'intempérie économique, une égale défense. La résistance de chacun a varié selon la solidité de sa structure, la discipline de son équipage et la science de son capitaine.

Ses effets à Madagascar

C'est dans ces conditions que le gouverneur général, Léon Cayla, devant les représentants du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture de la Grande Ile, a examiné, avec une objectivité parfaite, en toute bonne foi, la situation actuelle de notre colonie de l'Océan Indien.

Son discours, d'une sobre éloquence, est un des documents les plus substantiels, les plus instructifs qu'il nous ait été donné de lire en ces sombres jours. Il est réconfortant, sans optimisme ; il ne cache rien pour le passé et n'accepte pour l'avenir aucune illusion. Il est étayé de chiffres et de faits.

Au cours du septennat des vaches grasses, le commerce extérieur de Madagascar a atteint au point culminant, un milliard 247 millions de francs. Il ne dépasse pas 868 millions pour l'année 1931. Cette diminution de 30 %, par rapport à une année exceptionnelle d'une période de prospérité artificielle, est avouée franchement.... Mais il convient de l'expliquer.

Il y a eu, de 1929 à 1930, une chute verticale des affaires dans presque toutes les contrées du globe. Encore que cette chute se soit trouvée fortement amortie à Madagascar, il n'en n'a pas moins fallu l'enregistrer ici comme ailleurs. On doit donc en tenir compte pour mesurer toute l'importance du redressement qu'indiquent les chiffres de 1931.

Un beau redressement

« Après avoir échappé à l'abîme, nous dit M. Cayla, nous avons dû repartir du pied de la montagne. De la plate-forme où nous sommes parvenus, non sans un vigoureux effort, nous ne voyons pas encore les horizons que nous masque la crête ; cependant, s'il nous était permis de cesser un moment de regarder droit devant nous et de jeter un coup d'œil en arrière, nous serions obligés de reconnaître que nous *revenons de loin* ».

Pour peu qu'on établisse le bilan de l'œuvre accomplie pendant la dernière année dans toutes les activités, on est tenté d'ajouter : « Nous revenons de loin et à belle allure !... »

On constate, en effet, que dans les conditions les plus défavorables, contre vents et marées, le beau labeur de la colonie ne s'est pas ralenti, qu'il s'est intensifié même.

Il a fallu à des circonstances exceptionnelles, répondre par des mesures d'exception. Pour l'abaissement du prix de revient, des tarifs réduits ont été consentis sur le chemin de fer, au riz, au manioc, au tapioca, au maïs, aux tracteurs agricoles, aux engrais.

Des primes d'exportation ont été accordées pour compenser certaines taxes dont les produits malgaches sont frappés dans la métropole. L'Etat, par une commande massive de 2.000 tonnes, a encouragé la culture du ricin.

La Régie Française des tabacs a, de son côté, favorisé la production de l'excellent Maryland de la Grande Ile. Les chiffres d'exportation du café ont triplé, et si le régime de standardisation, mis en vigueur par l'arrêté du 6 novembre 1930, a révélé, à l'usage, quelques imperfections, on s'est appliqué à y remédier.

Des chiffres

Mais, dans le même temps que l'on apportait aux difficultés de l'heure des remèdes d'opportunité, les travaux de longue haleine n'étaient pas arrêtés. L'année 1930, au cours de laquelle la crise atteignait son maximum, apportait néanmoins à la colonie 860 kilomètres de routes et routes-pistes nouvelles, 428 ponts et ponceaux qui facilitèrent la circulation de 1.577 véhicules automobiles. Le tracé ferroviaire du « Fianarantsoa-Côte Est », s'est enrichi de cent kilomètres de plate-forme et quarante kilomètres de rails, pour une somme de 95 millions. Le canal des Pangalanes a été livré à la circulation sur dix nouveaux kilomètres.

La question de l'aménagement des ports — si importante, si urgente à Madagascar — est enfin sortie des dossiers et des plans. Elle n'est plus à l'état de projet. L'année prochaine, les grands courriers pourront venir à quai, à Tamatave.

Agriculture a bénéficié de travaux hydrauliques considérables et d'une organisation solide de crédit, groupant 19 caisses régionales et 172 associations.

Ainsi, dès le début d'août dernier, le commerce extérieur avait rattrapé la majeure partie du déficit de 1.200 tonnes qu'il accusait, par comparaison, avec la période correspondante de l'année précédent. Dès le début de 1932, l'avoir de la Caisse d'Epargne dépassait de 10 millions le total auquel il était parvenu à la fin de 1929.

Ce sont bien là, comme nous venons de l'écrire, des chiffres, des faits... Il faut reconnaître qu'ils sont réconfortants. Dans le marasme général, Madagascar apparaît comme une île heureuse.

L'Œuvre sociale

Mais, l'œuvre économique ne se suffit pas à elle-même. C'est l'honneur de notre pays qu'elle ait toujours été poursuivie parallèlement à l'œuvre sociale.

A ce point de vue, la gestion du Gouverneur général Cayla, marquera dans l'histoire de la colonisation malgache. Commencée en pleine crise, en octobre 1930, la construction de l'Institut d'Hygiène Sociale, s'achève à Tananarive. Cet établissement modèle, muni des derniers perfectionnements de la science, va ouvrir incessamment ses services de prophylaxie antituberculeuse, antiléprieuse, antivénérienne, son dispensaire, son école d'infirmières-visiteuses. Les bienfaits de cette organisation, par les ramifications des dispensaires régionaux, s'étendront à toute la colonie.

Un terrible ennemi, la Peste, a été définitivement vaincu. Il se trouve pour toujours réduit à l'impuissance, grâce à un organisme central de recherches et d'études en rapport avec l'Institut Pasteur, et qui commande les équipes de désinfection, de dératisation, ainsi que de nombreux lazarets munis de tout le matériel moderne. Vingt mille ampoules de vaccin antituberculeux pour les nourrissons, ont été utilisées l'année dernière.

Dans les principales agglomérations, la santé publique a été servie par le pavage ou l'asphaltage des rues, l'aménagement des places, squares et jardins, l'amélioration des canalisations de lumière et d'eau. De nouveaux immeubles ont été construits pour une somme de 31 millions de francs.

C'est dans l'enseignement public — cette justification de l'action coloniale — que la gestion de M. Léon Cayla s'est montrée particulièrement active. Depuis 1930, l'enseignement a gagné 55 établissements qui se sont ajoutés au 936 déjà existants. Le nombre des élèves est passé de 112 mille à plus de 125 mille. Les écoles professionnelles ont progressé avec rapidité ; le nombre des ateliers scolaires, des apprentis de tous ordres, des artisans, et des artistes a été doublé.

On sait que M. Léon Cayla a appliqué une très heureuse politique de la propriété indigène. Le regroupement des indigènes dans des reserves bien placées assure à la colonisation, sous toutes ses formes, l'apport de main-d'œuvre ou de clientèle dont elle a besoin. Il facilite en outre la police et l'administration.

En 1930-31, près de 1.700 concessions ont été reconnues dans la province de Fénérive. La Commission spéciale examine deux mille concessions dans la région de Vatomandry, un tribunal ambulant a consacré les droits de 17.000 propriétaires indigènes dans le secteur de Tananarive. Ainsi la propriété devient de jour en jour plus mobilisable.

Mais, nous ne pouvons qu'indiquer ici, à très larges traits, les principales réalisations de notre action colonisatrice dans la Grande Ile pendant une période exceptionnellement défavorable.

Le succès couronne les efforts

Malgré toutes les lacunes de cette étude rapide, ce que nous avons pu constater ne manquera pas de provoquer un heureux étonnement chez tous ceux qui peuvent mesurer à la fois la difficulté des circonstances et l'importance des résultats. Et nous n'avons rien dit de la politique indigène, de l'œuvre morale de collaboration confiante qui restera un des traits les plus caractéristiques de l'administration française à Madagascar au cours de ces dernières années.

M. Léon Cayla, dans son discours, ne fait qu'une rapide allusion à cette œuvre dont il n'aurait pu que constater le succès éclatant. C'est un chapitre dont le développement ne s'accordait pas avec la modestie de l'auteur, mais qu'il notre appartiendra de reprendre.

Tout au plus, le Gouverneur général a-t-il indiqué, à la fin de son remarquable exposé, que Madagascar offre le spectacle d'un pays où l'ordre règne, où les exagérations de langage de quelques meneurs ne parviennent plus à troubler une population pacifique, où la qualité de citoyens français est conférée chaque année à un plus grand nombre d'amis sincères de notre pays, reconnaissants l'avoir vu relever, par nous, leur condition morale et matérielle.

« Il se peut, ajoute M. Léon Cayla, que cette politique de rapprochement et de sympathie, trouve quelques douzaines d'adversaires qu'égare, les uns, une fausse conception de notre prestige, les autres, une compréhension étroite de leur intérêts personnels. Comment pourrait-on s'arrêter à de telles oppositions, quand il s'agit de montrer le vrai visage de la France ? »

Nous ne saurions trouver une meilleure, une plus généreuse conclusion.

Yves LANO.

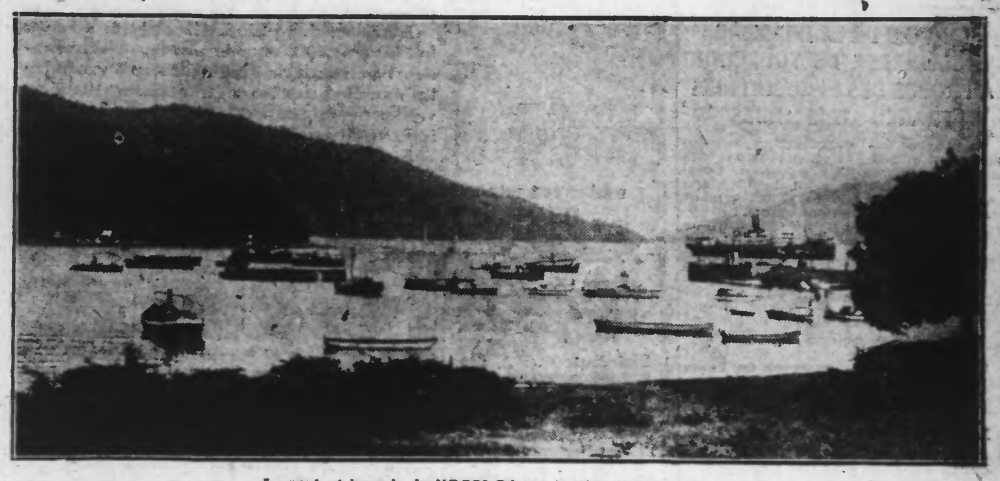

Le port et la rade de NOSSI-BÉ sur la côte Nord-Ouest

ALGERIE

Un Office Économique à Alger

L'administration locale vient d'installer à Alger, 16, boulevard Carnot, un Office algérien d'action économique et touristique, dont la mission est de rechercher des débouchés extérieurs pour les produits de la colonie et de contribuer au développement de son tourisme.

L'Office se propose d'éditer plusieurs publications de propagande, notamment un « Bulletin », et sera d'un grand secours pour la clientèle de l'industrie et du commerce algérien.

TUNISIE

Le Trafic des Phosphates

La production actuelle de la Régence en phosphates, est d'environ 50 % de celle des années normales. Aucune amélioration n'est à signaler et on constate une tendance à l'abaissement de la production et de la demande du marché mondial.

Alors qu'à l'ordinaire la production des phosphates oscillait entre 200 et 250.000 tonnes, en juin on n'a extrait que 104.000 tonnes en juillet en en août 123.000 tonnes.

INDOCHINE

L'adduction d'eau à Hanoi

On vient d'inaugurer, à 45 kilomètres d'Haïphong, un nouveau système d'adduction d'eau destinée au grand port du Tonkin.

L'ensemble a été construit suivant les données les plus modernes.

La nouveau système permet de fournir 21.000 mètres cubes d'eau à la ville d'Hanoï, qui se trouve située sur des terrains alluvionnaires, influencés par les marées et qui empêchent le forage des puits.

Demandez bien un
CLACQUESIN
Refusez les imitations de la Marque

UN NON-LIEU EN FAVEUR D'UN MUTILÉ DE GUERRE MEURTRIER

Le 16 octobre, à Champigny-sur-Marne deux frères de lait, Fernand Le Gall, grand mutilé de guerre, réformé à 100 pour 100 et le marbrier Camille Frainbaud, repris de justice dangereux, se prenaient de querelle à propos d'un phonographe que l'invalide réclamait à son frère. Furieux, Frainbaud se précipita sur Le Gall, qui prenant un revolver, fit feu à six reprises sur son adversaires, et le blessa mortellement.

Le Gall fut inculpé de meurtre par M. Valade, juge d'instruction, mais le magistrat, sur les conclusions de Me Jean-Charles Legrand, vient de signer une ordonnance de non-lieu en faveur du mutilé de guerre.

BIJOUX FIX
FABRIQUE CENTENAIRE
MON ARMURE EST EN OR
FAITES VOTRE CHOIX AUX ETALAGES SPECIAUX CHEZ LES BIJOUTIERS

AMNISTIÉ APRÈS 21 ANS DE PRISON, UN MEURTRIER FUT TUÉ A SON RETOUR

On mande de Rome qu'un certain Raffaele Porcelli, condamné pour meurtre à 30 ans de prison et en ayant accompli 21, fut enfin amnistié.

Aussitôt libéré, il se rendit à Guiliano, son pays ; quelqu'un tira sur lui un coup de fusil et le malheureux fut tué devant sa femme et ses enfants qui, l'ayant vu de loin, venaient à sa rencontre.

Pour Ste-Cécile et Ste-Catherine
Avant d'acheter, comparer et voyez
Les Petits Fabricants Maroquiniers
88, Rue Esquermoise, à LILLE
LES FANTAISIES PARISIENNES
61, Grande-Rue, ROUBAIX
11, Rue de Famars, VALENCIENNES
Spécialistes, qui fabriquent et présentent leurs nouveautés en Sacs de Dames, tous modèles, Portefeuilles, Porte-monnaie, Etuis, Serviettes, etc..., etc..., toute la maroquinerie
30 % moins cher parce qu'ils vendent directement
Grand choix de Tom-pouce fantaisie et parapluies hommes tous genres 272

LES ANCIENS COMBATTANTS CONTRE LES FRAUDEURS FISCAUX

Le bureau central de la Fédération nationale des combattants républicains communique qu'il a décidé de se constituer partie civile contre les déserteurs de l'impôt, qui, par leurs manœuvres, ont aggravé le déficit budgétaire.

Il a chargé Me Corell, avocat à la Cour, conseil juridique et vice-président de la F.N.C.R., de procéder à toutes les formalités nécessaires, de suivre l'instruction et d'intervenir aux débats.

LA NOCE ORIGINALE D'UN MOTOCYCLISTE

Les membres du Club des Motocyclistes de Chautenham, en Angleterre, ont fait à l'un des leurs, M. Cecil Locke, à son mariage, une originale garde d'honneur.
Notre photo montre le marié et la mariée quittant l'église sous une arche de pneus.